

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D2. Transitions entre l'enseignement primaire et secondaire I

En juin 2021, sur la base de leurs moyennes annuelles en français et en mathématiques, 5% des élèves de 8P sont admissibles en R1 (regroupement du cycle d'orientation [CO] à exigences scolaires élémentaires), 21% en R2 (exigences moyennes) et 71% en R3 (exigences élevées). L'orientation en R3 concerne 55% des élèves de milieu modeste ou défavorisé, contre 77% des élèves de la classe moyenne et 86% des élèves de milieu aisé. C'est également le cas de 78% des francophones (pour seulement 62% des allophones) et de 75% des filles (contre 67% des garçons). Environ 270 élèves provenant de 8P ont bénéficié d'un transfert promotionnel durant le premier trimestre de la 9^e du CO et se trouvent dans le regroupement immédiatement supérieur au 31 décembre 2021 ; cela concerne plus du tiers des élèves admis en R1 et 21% de celles et ceux qui avaient été orientés en R2.

Depuis la rentrée 2011, le cycle d'orientation (CO) est organisé en trois filières. À la fin de la dernière année de l'enseignement primaire (8P), l'orientation des élèves se fait dans les trois regroupements du CO (R1, R2 et R3, échelonnés selon des exigences scolaires croissantes, le regroupement 3 correspondant aux exigences les plus élevées) en fonction des moyennes annuelles en français et mathématiques. Parallèlement, ce système d'orientation est soutenu par un dispositif de passerelles devant faciliter des réorientations (en cours ou en fin d'année scolaire) pour un transfert promotionnel (vers un regroupement plus exigeant) avec un soutien scolaire spécifique mais aussi sélectif (vers un regroupement moins exigeant). Cette fiche réalise un point de situation concernant les décisions d'orientation en fin de 8P ainsi que les réorientations dont un certain nombre d'élèves peuvent bénéficier durant le premier trimestre de 9^e au CO.

Pour 71% des élèves, la décision d'orientation à la fin de la 8P est le regroupement 3

L'orientation des élèves dans les différents regroupements du CO est déterminée par deux conditions : i) totaliser à la fin de la 8P un certain nombre de points avec les disciplines concernées (respectivement 9, 11.5 et 14 points pour les trois regroupements R1, R2 et R3) ; ii) avoir une moyenne annuelle supérieure ou égale à un seuil fixé (respectivement 3, 3.5 et 4) dans chacune de ces disciplines (voir *Pour comprendre ces résultats*). Depuis la mise en place de cette organisation, la proportion d'élèves que l'on oriente dans le regroupement 3 (le plus exigeant) a régulièrement augmenté au fil des années. En juin 2021, sur la base de leurs moyennes annuelles en français et en mathématiques, 5% des élèves de 8P sont admissibles en R1, 21% en R2 et 71% en R3 (tableau D2.a). On peut relever le faible impact de la pandémie de COVID-19 et ses conditions particulières (école à distance avec la fermeture physique des établissements en mars et avril 2020) sur les orientations à la fin de l'année scolaire 2019-20. Les orientations des élèves de 8P décidées en juin 2020 ont, en effet, été assez similaires à celles observées avant et après la pandémie, même si l'on observe cette année-là très légèrement moins d'orientations en 9^e R1 et très légèrement plus d'orientations en 9^e R3.

D2.a Orientation⁽¹⁾ des élèves en fin de 8P⁽²⁾, juin, 2016 à 2021

	Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019		Juin 2020		Juin 2021	
	Eff.	En %										
Regroupement 1	246	6%	252	6%	246	6%	228	6%	184	4%	210	5%
Regroupement 2	1'016	24%	930	22%	904	22%	818	20%	841	20%	929	21%
Regroupement 3	2'891	67%	2'975	69%	2'860	69%	2'953	71%	3'086	72%	3'136	71%
Classes d'accueil du CO	49	1%	17	0.4%	74	2%	85	2%	112	3%	90	2%
Enseignement spécialisé	6	0.1%	8	0.2%	17	0.4%	12	0.3%	11	0.3%	12	0.3%
Redoublement	16	0.4%	30	0.7%	42	1%	20	0.5%	15	0.4%	19	0.4%
Orientation / notes non disponibles ⁽³⁾	67	2%	110	3%	19	0.5%	29	1%	21	0.5%	19	0.4%
Total	4'291	100%	4'322	100%	4'162	100%	4'145	100%	4'270	100%	4'415	100%

⁽¹⁾ Décision d'orientation en juin N pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre N-1. Les données 2014 et 2015 sont disponibles dans le classeur Excel D2 sur la page des *Repères et indicateurs statistiques (RIS)*.

⁽²⁾ Hors élèves ayant également une scolarité dans l'enseignement spécialisé.

⁽³⁾ Au moment de l'extraction des fichiers en juin (il s'agit principalement d'élèves qui fréquentent parallèlement une classe d'accueil ou l'enseignement spécialisé ou qui sont en attente d'une décision d'orientation).

Source : DGEO/SRED.

L'orientation en fin de 8P varie fortement selon le profil des élèves : genre, milieu social, première langue parlée et situation dans la scolarité

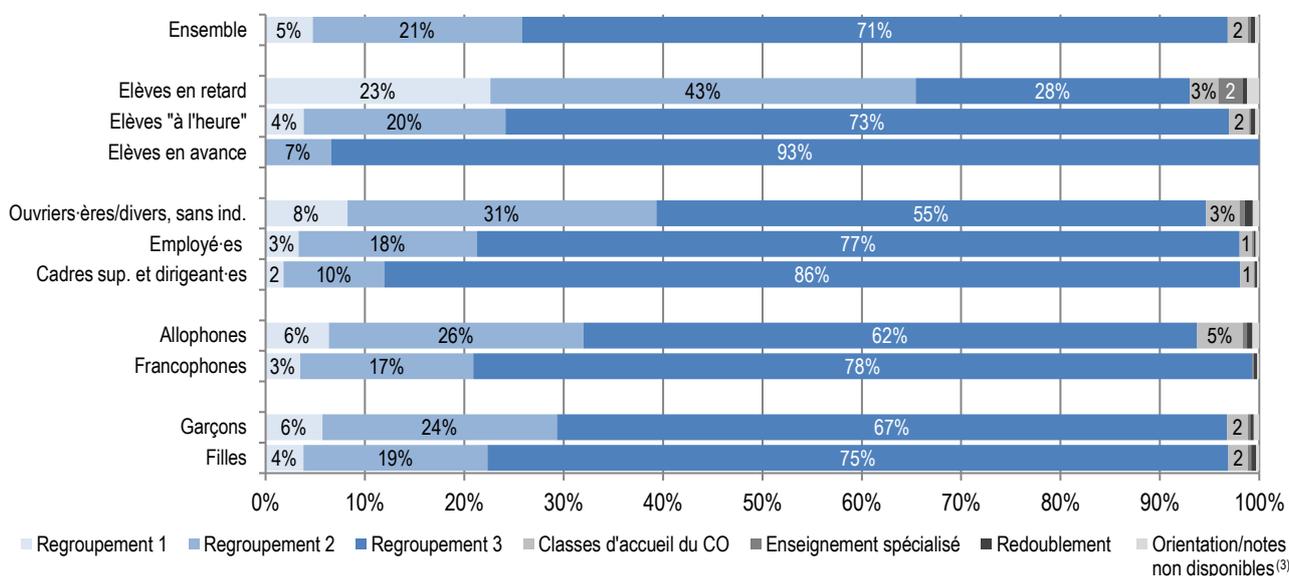
En juin 2021, sur la base des moyennes annuelles qu'elles ont obtenues en 8P, 75% des filles sont orientées dans le regroupement le plus exigeant du CO (R3). C'est le cas de seulement 67% des garçons, ces derniers étant, à l'inverse, majoritaires dans les deux autres regroupements (R1 et R2). L'origine socio-économique des élèves ayant un effet marqué sur la réussite des élèves de 8P (voir fiche *F2, Compétences des élèves en fin de 8P*), il n'est pas surprenant que l'orientation en fin de 8P dans les différents regroupements du CO varie assez fortement selon le milieu social.

Ainsi, compte tenu de leurs moyennes, 55% des élèves de milieu modeste ou défavorisé sont admissibles en R3, contre 77% des enfants d'employés et 86% des élèves des milieux aisés (graphique **D2.b**).

La première langue parlée à la maison donnant elle aussi lieu à des écarts de réussite, en raison du rôle de la maîtrise de la langue d'enseignement dans tous les apprentissages scolaires, on observe également des différences d'orientation entre les francophones et les allophones : en juin 2021, 78% des francophones ont une orientation en R3 contre 62% des élèves allophones.

C'est toutefois le fait d'être en retard ou non dans sa scolarité qui a une incidence particulièrement forte sur la réussite scolaire en 8P et donc sur les orientations au CO. Ainsi, 23% des élèves en retard en 8P sont admissibles en R1, 43% en R2 et 28% seulement en R3. Il convient de relever que les élèves en retard sont par ailleurs très majoritairement allophones et proviennent de milieux modestes ; ce sont un peu plus souvent des garçons que des filles.

D2.b Orientation⁽¹⁾ des élèves en fin de 8P⁽²⁾, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, juin 2021



Voir notes sous **D2.a**.

Source: DGEO/SRED.

Environ 270 élèves provenant de 8P ont bénéficié d'un transfert promotionnel durant le premier trimestre de 9^e

La transition entre l'école primaire et le CO est linéaire pour le plus grand nombre, mais des élèves bénéficient d'un transfert promotionnel (c'est-à-dire vers un regroupement ayant des exigences scolaires plus élevées) au cours du premier trimestre de 9^e grâce aux passerelles prévues par le règlement du CO. Au total, ce sont près de 270 élèves qui ont bénéficié d'un transfert promotionnel avant le 31 décembre : près de 80 pour celles et ceux orientés en R1 en juin (soit 36% de ces élèves, 35% se trouvant en R2 et 1% en R3) et plus de 190 pour celles et ceux orientés en R2 (soit 21% (tableau **D2.c**)).

D2.c Situation scolaire au 31 décembre, selon l'orientation⁽¹⁾ des élèves en fin de 8P⁽²⁾, 2021

Orientation en fin de 8P	Situation au 31 décembre 2021					
	9 ^e R1	9 ^e R2	9 ^e R3	Enseign. privé	Autre situation ⁽⁴⁾	Total
Regroupement 1	59%	35%	1%	1%	3%	100%
Regroupement 2	4%	72%	21%	2%	2%	100%
Regroupement 3		3%	93%	3%	1%	100%
Autre orientation ⁽³⁾	12%	2%	4%	6%	76%	100%
Total	4%	19%	71%	3%	4%	100%

⁽¹⁾ Décision d'orientation en juin 2021 pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre 2020 (année scolaire 2020-21) ; hors élèves dont l'arrivée en 8P est intervenue après le 31 décembre 2020. ⁽²⁾ Hors élèves fréquentant également l'enseignement spécialisé. ⁽³⁾ Redoublement, classe d'accueil du CO, enseignement spécialisé, ou orientation non disponible au moment de l'extraction du fichier. ⁽⁴⁾ Départ du canton, classe d'accueil du CO, enseignement spécialisé, redoublement.

Lecture : ce tableau présente les transferts pouvant intervenir au cours du premier trimestre de la classe de 9^e CO. Par exemple, parmi la part d'élèves de 8P admise en R1 en juin 2021, 59% sont toujours en R1 au 31 décembre 2021, 35% se trouvent en R2 et 1% en R3 ; 1% ont quitté l'enseignement public pour une école privée ; 3% sont dans une autre situation (départ du canton, classe d'accueil du CO, enseignement spécialisé, redoublement).

Source : DGEO/SRED/nBDS, état au 31.12.

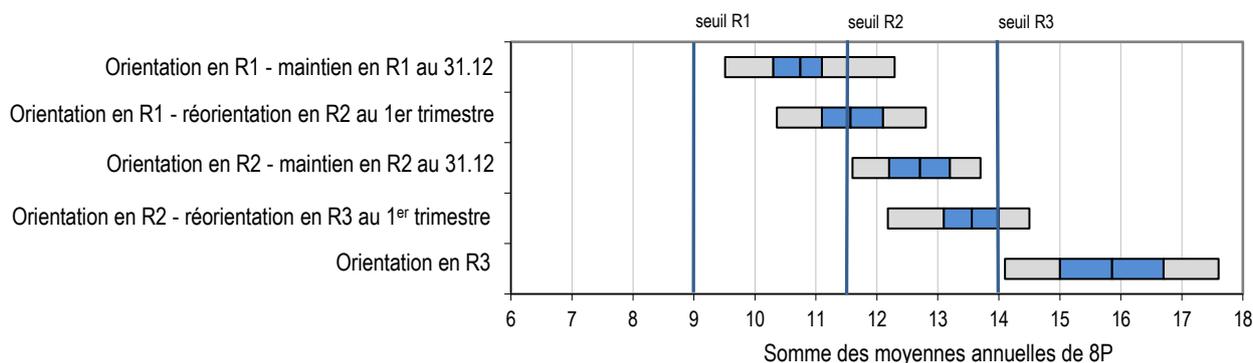
Les transferts sélectifs (c'est-à-dire vers un regroupement à exigences scolaires plus faibles) sont, quant à eux, plus rares au cours du premier trimestre, et concernent au total environ 120 élèves : une quarantaine d'élèves de R2 vont en R1 (soit 4% de ces élèves) et 80 élèves de R3 se retrouvent en R2 (3%). Il faut relever que les transferts sélectifs se font essentiellement en fin d'année scolaire (voir Evrard, Petrucci et Rastoldo, 2018).

À noter qu'à l'issue de la scolarité primaire effectuée dans l'enseignement public, on observe depuis plusieurs années le départ d'une centaine d'élèves environ vers l'enseignement privé. Cela concerne 1 à 3% des élèves, selon l'orientation dans l'un ou l'autre des trois regroupements, décidée lors du conseil de classe en fin de 8P. L'essentiel de ces départs vers le privé ne semblent pas correspondre à une stratégie parentale face aux difficultés scolaires de leur enfant pour éviter une orientation dans un regroupement du CO ne correspondant pas à leurs attentes (p. ex. R1 ou R2). En effet, près de 80% des départs vers le privé sont le fait d'élèves ayant une orientation en R3 en fin de 8P. Ils ou elles rejoignent en général des écoles offrant le plan d'études romand (PER) ou équivalent et parfois un enseignement plurilingue (voir fiche D9. Transitions entre public et privé).

Trois quarts des élèves ayant une promotion de R2 à R3 au cours du premier trimestre avaient plus de 13 points en fin de 8P

Les élèves qui ont connu une réorientation promotionnelle durant le premier trimestre de 9^e avaient, en moyenne, obtenu en 8P de meilleures notes que leurs camarades n'ayant pas changé de regroupement : les trois quarts des élèves ayant bénéficié de ce type de réorientation promotionnelle avaient, en 8P, un total égal ou supérieur à 11,1 points dans le cas de la réorientation R1-R2, et à 13,1 points dans le cas de la réorientation R2-R3 (graphique D2.d).

D2.d Nombre de points⁽¹⁾ en fin de 8P, selon l'orientation (en juin 2021) et l'éventuelle réorientation (regroupement au 31 décembre 2021)



⁽¹⁾ Somme des moyennes annuelles dans les trois disciplines principales (français I, français II, mathématiques).

Lecture : cette figure présente la distribution des moyennes obtenues par les élèves de 8P qui se situent entre le 5^e centile (seuil sous lequel se situent les 5% d'élèves les plus faibles) et le 95^e centile (seuil au-dessus duquel se situent les 5% d'élèves ayant les meilleures notes). La zone bleue de la barre représente le 50% des élèves se situant au centre de la distribution ; la moyenne est représentée par le trait noir à l'intérieur de la barre. Plus la barre est longue, plus les résultats des élèves sont dispersés.

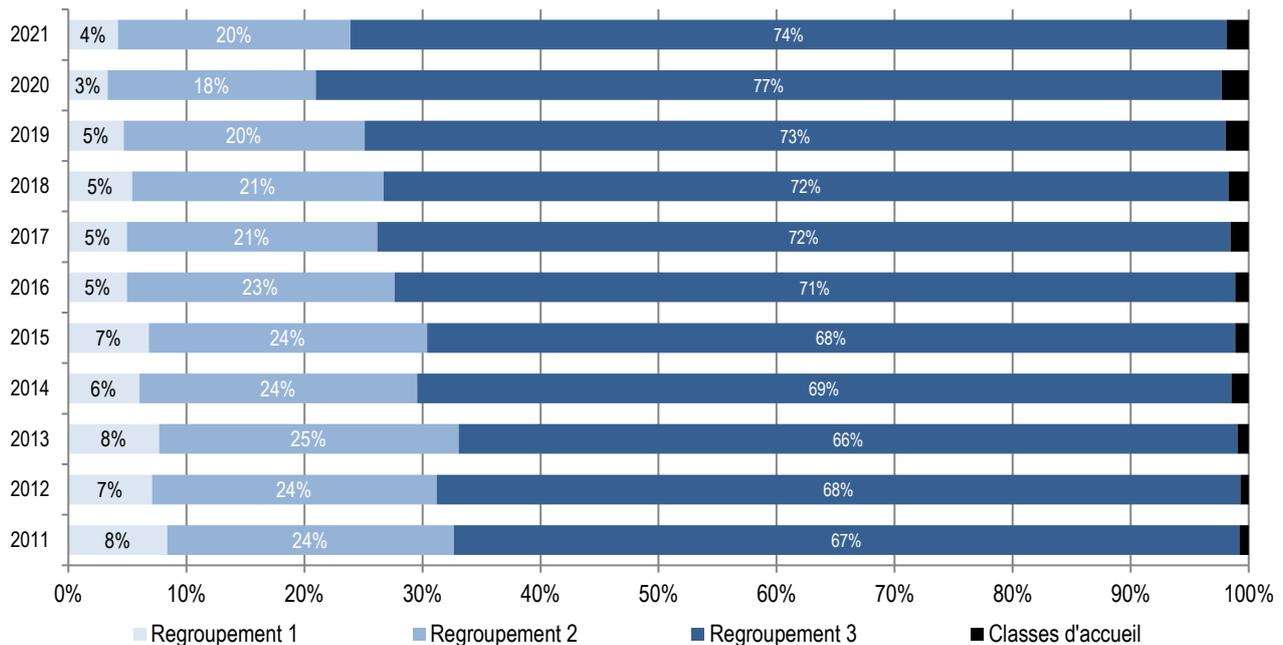
Source : DGEO/SRED/nBDS, état au 31.12.

De plus en plus d'élèves en R3 à la fin du premier trimestre de la 9^e CO

Au fil des volées, l'orientation étant de plus en plus souvent le regroupement 3 en fin de 8P, les élèves de 9^e CO se trouvent, de fait, de plus en plus souvent en R3 à la fin du premier trimestre, date de référence des statistiques officielles : 74% des élèves qui étaient en 8P au 31 décembre 2020 sont en R3 au 31 décembre 2021, soit près de 8 points de pourcentage de plus que parmi la première volée d'élèves de 8P entrée au CO à la rentrée 2011 (graphique D2.e). À noter que les mouvements des élèves peuvent intervenir tout au long de l'année.

Si la pandémie a eu peu d'impact sur les orientations décidées en juin 2020, elle semble en avoir eu un peu plus sur les réorientations intervenues au cours du premier trimestre de l'année scolaire suivante, avec moins de transferts sélectifs vers un regroupement à exigences scolaires plus faibles et plus de transferts promotionnels vers un regroupement à exigences scolaires plus élevées. En décembre 2020, 77% des élèves se trouvaient ainsi en 9^e R3. En décembre 2021, la situation semble revenir à celle qui prévalait avant la pandémie.

D2.e Situation scolaire au 31 décembre de la volée d'élèves de 8P entrée en 9^e CO, 2011 à 2021



Champ : élèves qui étaient en 8P au 31 décembre N-1 (hors élèves fréquentant également l'enseignement spécialisé) et sont au CO au 31 décembre N.

Lecture : le graphique présente la situation au 31.12.N des élèves qui étaient en 8P au 31.12.N-1 et qui sont en classe de 9^e CO à la rentrée N.

L'année indiquée sur l'axe vertical est l'année N. Ainsi, 74% des élèves qui étaient en 8P au 31 décembre 2020 et qui sont au CO, sont en R3 au 31 décembre 2021.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Evrard A., Petrucci F., Rastoldo F. (2019). *Les effets de la réforme du cycle d'orientation sur les parcours de formation des élèves*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/effets-reforme-du-cycle-orientation-parcours-formation-eleves/telecharger>
- Règlement du cycle d'orientation C1 10.26 du 9 juin 2010 : https://silgeneve.ch/legis/data/RSG/rsg_c1_10p26.htm

Pour comprendre ces résultats

Source et périmètre des données

- L'orientation décidée à la fin de l'année scolaire de la 8P (en juin de l'année N) provient du Récapitulatif des résultats, fourni par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

- La situation scolaire au 31 décembre de l'année N provient de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève.

- Le périmètre des données est constitué des élèves fréquentant la 8P au 31 décembre de l'année N-1. Il n'inclut pas les élèves dont l'arrivée en 8P est intervenue après le 31 décembre, ou les élèves fréquentant également l'enseignement spécialisé (élèves en intégration partielle dans l'enseignement régulier).

Orientation au cycle d'orientation (normes de passage)

Pour les années concernées par cette fiche, les normes de passage sont les suivantes :

- un total compris entre 9 et 11.4 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3 dans les branches concernées (français I, français II et mathématiques) pour entrer dans le regroupement 1 ;
- un total compris entre 11.5 et 13.9 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3.5 dans les trois branches concernées (français I, français II et mathématiques) pour entrer dans le regroupement 2 ;
- un total de 14 et plus ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 4 dans les trois branches concernées (français I, français II et mathématiques) pour entrer dans le regroupement 3.

La notation a changé au primaire à la rentrée 2013, les notes obtenues par les élèves étant arrondies à la demi-note (contre la note entière auparavant), ce qui a eu un effet sur les moyennes annuelles obtenues par les élèves dans les trois disciplines principales, et donc sur les décisions d'orientation en fin de 8P (il devenait en effet plus facile pour un certain nombre d'élèves d'obtenir les 14 points nécessaires pour un passage en R3).

Transfert promotionnel : l'élève quitte son regroupement pour un regroupement ou une section correspondant à un niveau plus élevé d'exigences scolaires.

Transfert sélectif : l'élève quitte son regroupement pour un regroupement ou une section correspondant à un niveau moins élevé d'exigences scolaires.

Art. 41 Orientation et parcours scolaire de l'élève au cycle d'orientation (Règlement du cycle d'orientation)

¹ L'enseignement vise d'abord à la progression des élèves plutôt qu'à leur sélection.

² L'orientation est à considérer comme un processus continu se développant depuis la fin de l'enseignement primaire jusqu'au début de l'enseignement secondaire I.

³ Les décisions d'orientation, y compris les décisions de réorientation, sont notamment établies sur la base de l'observation directe, des moyennes périodiques ou annuelles, et d'entretiens avec l'élève et ses parents.

⁴ Une attention toute particulière, tant dans l'organisation que dans le soutien aux élèves, est accordée à l'orientation promotionnelle. Il s'agit de soutenir et d'accompagner les élèves obtenant de très bons résultats dans leur regroupement ou section et déployant des efforts pour accéder à un regroupement ou une section aux attentes immédiatement plus élevées. Le soutien peut être donné avant et/ou après le transfert.

⁵ Lorsqu'un élève rencontre des difficultés à se maintenir dans son regroupement ou sa section ou lorsqu'il est réorienté, l'école prévoira également un soutien.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>